



déclaration n° 2
M. MEYRE
délibération n° 9

+ Conseil Municipal du 29 mai 2017

Les extrêmes profitent des dysfonctionnements des démocraties occidentales à tel point que les votes en leur faveur progressent plus vite que l'abstention et au moment où les français ont une méfiance de la politique et du politique et que l'abstention est toujours plus prégnante ; les inciter à s'emparer de cet outil de démarches participatives qui leur permettra d'être des acteurs de la vie locale et non plus des spectateurs ,peut être désabusés ; nous semble aller dans le bon sens ,celui de l'ouverture et de la co construction et justement de par leur implication citoyenne fera émerger une société engagée qui pourra être un rempart crédible au populisme .

D'autres élus ,précurseurs ,se sont saisis des potentialités des nouvelles technologie à usage civique appelées <Civic Techs >.Une nouvelle gouvernance plus contributive tant à émerger grâce aux applications et autres outils en ligne combinés à des procédures plus classiques .Les élus pionniers dans cette pratique en profitent pour convaincre leurs assemblés et administration d'ouvrir le jeu politique,car selon eux les Civic Techs peuvent améliorer le partage de l'information ,doper la participation citoyenne ,et remobiliser les habitants sur les sujets du développement du territoire .

<parce qu'elle renouvelle les formes d'engagement démocratique , ces applications représentent une formidable opportunité pour enfin passer d'une démocratie d'autorisation a une démocratie d'exercice >vante Claudy Lebreton président (PS)du conseil general des cotes d armor

<Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous > Aristote

Et c'est dans cette optique que nous approuvons cette délibération